

Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT - JEAN - BAPTISTE

ET DE

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Vol. 12. — No 7.

MONTRÉAL, JUILLET 1915.

50 sous par an.

LE FONDS DE DÉFENSE ONTARIEN EST-IL ENTRE BONNES MAINS ?

Une rumeur circule depuis longtemps déjà dans la Province de Québec, mais semble avoir pris, en ces derniers mois, plus d'importance et plus de force. Partie on ne sait d'où, elle a trouvé écho dans plusieurs de nos grands journaux et menace de faire un tort considérable à la campagne organisée en faveur de nos compatriotes persécutés de la Province d'Ontario. S'il fallait en croire cette rumeur, la cause du français, de l'autre côté de l'Ottawa, serait en mauvaises mains, l'Association d'Education de l'Ontario ne mériterait qu'une confiance très limitée, il aurait été fait un mauvais usage du " Sou de la Pensée française ", aucune tentative n'aurait été faite pour convaincre le gouvernement ontarien de la justice de nos réclamations, les champions du français dans la province voisine se borneraient à insulter leurs adversaires et le journal *Le Droit*, en particulier, outre qu'il serait au service d'un parti politique, compromettrait notre cause par ses violences constantes et inconsidérées.

Nous sommes d'avis que ces critiques sévères, même si elles étaient fondées, sont intempestives et inopportunes, et n'auraient jamais dû être lancées dans le public, parce qu'elles risquent de tarir le flot de souscriptions qui se déverse dans le fonds de secours ontarien, et parce qu'elles sont de nature à énerver la résistance si belle opposée jusqu'ici par nos compatriotes de l'Ontario, aux tentatives brutales ou hypocrites d'anglicisation dont ils ont été, et sont encore les victimes. Nous croyons de plus que ces critiques sont injustes et dénuées de fondement.

L'Association d'Education, à qui l'on en veut, a été fondée, en 1910, par douze cents délégués venues de toutes les paroisses françaises de la province d'Ontario ; ce sont les délégués de toutes ces paroisses qui constituent ses Congrès généraux et qui élisent ses officiers. Ceux-ci sont donc les représentants officiels et autorisés de tout l'Ontario français, avec lequel, du reste, ils se tiennent en contact permanent par de fréquentes réunions régionales. Vouloir se substituer à l'Association d'Education et mener à sa place la lutte pour le français dans la province voisine, équi-